

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2019

**Etaient présents :** MM. BACCI Jean, RIBOULET Gilbert, CAILLEUX Marc, Mme GENIO Ghislaine, M GENIO Giovanni, Mme SANTACREU Anne-Marie, MM. DELIGNY Franck, HERRIOU Jean-Pierre.

**Absents :** Mmes MAROTZKI Marie-Hélène (pouvoir à Mme SANTACREU Anne-Marie), GHESQUIER Corinne, GUTTIN Arlette.

**Secrétaire de séance :** M. HERRIOU Jean-Pierre

Quorum atteint.

Début de la séance : 18h00

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

#### **1\* ZAE - CONDITIONS FINANCIÈRES ET PATRIMONIALES DU TRANSFERT À LA CCLGV DES BIENS IMMOBILIERS AU SEIN DES ZAE**

La CCLGV va désormais traiter le développement des zones d'activités prévues sur les territoires des communes d'Aups, Régusse, Bauduen et Villecroze.

Approbation à l'unanimité

#### **2\* Approbation du Plan Communal de Sauvegarde**

Ce plan définit les règles de conduite à suivre par les responsables communaux pour l'information, l'aide et les secours en cas d'évènements imprévus (inondations, tremblements de terre, tempêtes, ouragans, feux, ...)

Approbation à l'unanimité

#### **3\* Délibération soumettant les clôtures, les ravalement de façade et les travaux de démolition à la procédure de déclaration préalable**

Il s'agit là de compléter le règlement du Plan local d'urbanisme (PLU)

Approbation à l'unanimité.

#### **4\* Reprise des compétences optionnelles 1,2,3,4 du SYMIELECVAR par la commune des SALLES SUR VERDON**

Approbation à l'unanimité.

#### **5\* Reprise de la compétence n°1 « Equipement de réseaux d'éclairage public » par la commune de SOLLIES PONT.**

Approbation à l'unanimité.

#### **6\* Transfert de compétences optionnelles pour la commune du RAYOL CANADEL au profit du SYMIELECVAR.**

Approbation à l'unanimité.

#### **7\* Transfert de compétence optionnelle de la commune de ROQUEBRUNE SUR ARGENS au profit du SYMIELECVAR.**

Approbation à l'unanimité.

#### **8\* Adhésion au groupement de commandes pour la souscription d'un contrat d'assurance risque statutaire 2020-2024**

Approbation à l'unanimité.

#### **9\* Motion contre la destruction des services publics de proximité**

Après présentation par monsieur le maire des perspectives évoquées pour maintenir des services appropriés, la motion n'est pas approuvée.

#### **10\* Motion sur l'enjeu de l'épandage des pesticides**

La motion est rejetée. M Deligny propose une courte note pour signaler le contenu de la réglementation existante, note que monsieur le maire présentera ensuite au conseil municipal.

### **11\* Location gérance du Bistrot de Pays**

Un compte-rendu oral des travaux de la commission en charge de la mission de recherche, réception des dossiers, auditions des candidats est fait et les dossiers des deux candidatures retenues en phase finale sont communiqués au conseil. Le choix du candidat retenu est entériné par cinq membres du conseil sur neuf.

### **QUESTIONS DIVERSES**

1. Dossier Placette : Madame David a remis son certificat de propriété qui a été transmis au notaire pour finalisation du dossier.
2. Installation WIFI : Le projet d'installation de quelques bornes wifi dépend des conditions de financement européen.
3. Emoa : Une offre d'assurance complémentaire présentée par Emoa est classée sans suite par le conseil municipal.
4. Transhumance : Une demande d'autorisation de transhumance et parcages présentée par deux bergers est refusée.
5. STEP : Le dossier loi sur l'eau est lancé
6. Réfection des réseaux : Pour la réfection des réseaux eau-assainissement, une étude préalable du risque amiante est lancée avant réalisation des travaux.
7. Toilettes publics : Les travaux de réfections des toilettes municipales ont été réalisés. Le résultat n'étant pas satisfaisant une reprise sera faite lorsqu'un financement sera disponible dès que possible.

**Fin de la séance à 19H45**